



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

pesticides

Question écrite n° 114106

### Texte de la question

M. David Douillet attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la réglementation en vigueur sur l'usage des pesticides. De nombreux agriculteurs utilisent des pesticides pour protéger leurs champs contre les organismes nuisibles. Lors de l'utilisation de ces pesticides volatiles, une partie se propage sur les alentours. Ainsi, de nombreux jardins ou potagers sont pollués par des pesticides épandus dans les champs mitoyens. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer s'il existe une distance réglementaire à respecter entre un champ et des jardins alentours. De plus, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage d'étudier prochainement cette question afin de mieux préserver les jardins privés.

### Données clés

**Auteur :** [M. David Douillet](#)

**Circonscription :** Yvelines (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 114106

**Rubrique :** Produits dangereux

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 juillet 2011, page 7517

**Question retirée le :** 2 août 2011 (Fin de mandat)